Schweizerischer Turnverband

# Procès-verbal

| Conférence des dirigeants d'association | Séance | CDA de printemps 2025 |
|---|---|---|
| 1100 | Date<br>Lieu<br>Horaire | 25 et 26 avril 2025<br>Campus Sursee<br>Vendredi, 17h15 - 20h35<br>Samedi, 8h- 12h |

| Direction | Présents | | Excusés | Procès-verbal |
|---|---|---|---|---|
| Fabio Corti | Comité central | 7 | ACNG | Sonja Moeri |
| | CCG | 3 | AFGN | |
| | Direction élargie | 7 | SVAT | |
| | Président.e.s techn. | 61 | | |
| | Chef.fe.s de domaine/ CS/KOP | 11 | | |
| | Interprètes | 2 | | |
| | Invité.e.s/Interven.s | 4 | | |
| | Secrétariat | 10 | | |
| | **Total** | **105** | | |

**Présentation de la CDA de printemps 2025**

## 1. Bienvenue

Le président central Fabio Corti entame la CDA de printemps 2025 en fournissant des informations d'ordre organisationnel. Son message de bienvenue officiel attendra le retour des président.e.s techniques réuni.e.s en séance technique.
Le président central informe sur la situation à la CCG. Suite à la démission de son président, Philipp Schwager, le fonctionnement de cette instance de cinq membres est assuré. Des remerciements sont exprimés à l'intention de Rolf Deucher et des autres membres de la CCG.

## 2. Procès-verbal de la CDA d'automne du 7 septembre 2024

**Décision : le procès-verbal de la CDA d'automne du 7 septembre 2024 est approuvé, et des remerciements sont exprimés.**

## 3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 19 octobre 2024

**Décision : le procès-verbal de l'AD-FSG du 19 octobre 2024 est approuvé, et des remerciements sont exprimés.**

## 4. Rapport annuel FSG 2024

**Décision : présenté sous un nouveau jour dynamique, le rapport annuel FSG 2024 est approuvé.**

## 5. Finances

### 5.1 Comptes annuels FSG 2024 avec rapport de révision de PwC

Renate Krähenbühl présente pour la première fois les comptes annuels 2024.
D'importants processus de consultation sont actuellement en cours, tant chez Swiss Olympic qu'à l'OFSPO. Swiss Olympic introduira un nouveau modèle d'encouragement des fédérations à partir de 2027, et la Confédération s'est lancée dans un grand exercice d'économies avec son programme d'allègement budgétaire 2027.
Kurt Hunziker présente en détail les comptes annuels 2024.
L'exercice 2024 boucle sur un excédent de dépenses de CHF 392'682.- . En 2024, le chiffre d'affaires de la FSG s'est élevé à 20,5 millions de francs, dont 2,1 millions pour les grandes manifestations. Le capital de la fédération a diminué, passant de 6,142 millions à 5,75 millions de francs.
Les principales différences budgétaires sont expliquées. La stratégie d'investissement menée par la banque Vontobel a permis d'augmenter de 65% le capital investi.
Les comptes annuels ont déjà été amplement débattus lors des conférences régionales de l'OBLO, du NOWES et de la Suisse romande. Place est donnée aux questions individuelles.
Benjamin Payot/GymVaud mentionne une erreur concernant FSG-Contest dans le commentaire sur les comptes annuels.
Le responsable des finances répond que la somme de CHF 433'000.- inclut différents types de recettes et pas seulement FSG-Contest.

Yvonne Burger, experte réviseur chez PwC, a audité les comptes annuels 2024 de la FSG ; son rapport est disponible.

Le CC propose d'approuver les comptes annuels 2024 présentés et de porter le déficit de CHF 392'682.- à charge du capital libre de la
fédération.
**Décision : les comptes annuels 2024 sont approuvés avec un déficit de CHF 392'682.- .**

### 5.2 Election de l'instance de révision PwC

Le comité central propose d'élire PricewaterhouseCoopers SA comme société de révision de la FSG pour un nouveau mandat d'un an pour l'exercice 2025.
**Décision : PwC est élu comme instance de révision de la FSG pour l'exercice 2025.**

### 5.3 Planification financière FSG 2025 - 2028

La voie vers l'équilibre financier passe par l'évolution des effectifs, des contributions des pouvoirs publics, des investissements dans l'avenir de la FSG ainsi que des ressources en personnel équilibrées et axées sur la stratégie.
La planification financière tend à montrer un excédent de recettes à partir des comptes annuels 2027.

## 6. Objectifs

Depuis l'approbation de la vision et stratégie 2032 lors de l'AD-FSG 2023, les champs d'actions et axes d'orientation constituent le fil rouge des activités de la FSG. Pour mener à bien ce travail autour de la stratégie 2032, il est également indispensable de définir des objectifs
mesurables. La direction élaborera ces objectifs et les soumettra ensuite au CC pour adoption.

### 6.1 Réalisation des objectifs 2024

Stefan Riner présente une vue d'ensemble des objectifs 2024 en indiquant leur état de progression. La mise en œuvre de la plupart des travaux dans le sens de la stratégie a démarré et est majoritairement en bonne voie. Les objectifs annuels étaient (trop) ambitieux, ils ont nécessité beaucoup de ressources et les projets de revitalisation ont joué un rôle décisif. Les employé.e.s étaient, sont, la plupart du temps surchargé.e.s, ce qui a influencé négativement l'atmosphère et entraîné des démissions.

### 6.2 Objectifs 2025

Les objectifs suivants ont été formulés pour 2025 :

- conclure avec succès les projets de revitalisation au 30 juin 2025,
- conclure les projets existants / entamés,
- atteindre les objectifs en suspens depuis 2024,

- remplir les conventions de prestations (Swiss Olympic / OFSPO),
- ne pas lancer de nouveaux projets !
- ne pas fixer pour l'instant de nouveaux objectifs annuels pour 2025,
- mettre au point une image modèle pour la mise en œuvre de la stratégie 2032.

Les projets doivent être examinés sous l'angle non seulement de la faisabilité financière mais aussi des ressources humaines.

Stephan Niederhäuser/ZTV demande d'envoyer aux associations membres la liste des projets en cours.

## 7. One Brand

La mise en œuvre de différents projets de revitalisation et la relance nécessaire du site internet, pour lesquels une nouvelle présentation était nécessaire, ont été l'occasion de créer une identité visuelle commune et cohérente. Le nouveau look, qui a nécessité environ une année de travail, peut être intégré sans problème dans tous les canaux de communication. Il était important de conserver l'identité tout en évoluant.
Des explications sont fournies sur le logo, les logos des sous-marques, les couloris, la police, le look ainsi que les icônes et pictogrammes de la nouvelle marque.

## 8. Assemblée des délégués 2025 à Berthoud

Patrick Locher, président de TBOE, présente en trois langues l'AD-FSG 2025. L'assemblée et le banquet auront lieu dans la Markthalle, à 10 minutes à pied de la gare de Berthoud.
Le programme dominical prévoit la visite d'un musée ou d'une brasserie.
Le CO se réjouit de rencontrer le plus grand nombre possible de délégué.e.s, fonctionnaires et membres d'honneur à Berthoud, les 1er et 2 novembre prochains.

**Message de bienvenue du président central**

Fabio Corti souhaite la bienvenue au Campus Sursee aux personnes présentes à la CDA de printemps 2025. Il commence par revenir sur les excellents résultats de l'équipe masculine artistique qui s'est classée au 7e rang de la finale par équipes des JO de Paris.
Avec la création de la commission des athlètes, un pas décisif a été franchi en matière de cogestion. Le nouveau système de niveaux des bases sportives actuelles (anciennement centres régionaux de performance) avec labellisation en bronze, argent et or, complété par les modules « Ethique et intégrité », établit de nouvelles normes dans l'encouragement de la relève suisse.
Les premiers résultats du projet POL (processus, organisation, prestations) seront présentés lors de la conférence d'aujourd'hui.
Dans le domaine des finances, l'objectif est toujours le même : présenter des comptes équilibrés d'ici 2027 au plus tard.
Avec Swiss Olympic et le monde politique, la FSG s'investit pour offrir de meilleures conditions aux bénévoles.
C'est avec une grande inquiétude que la fédération observe les discussions en cours au niveau fédéral sur les coupes prévues dans les fonds d'encouragement du sport ; c'est là que les associations membres doivent s'engager, se faire entendre et activer leurs réseaux.
Dans quelques semaines, la grande famille de la gymnastique suisse se réunira à Lausanne pour la Fête fédérale de gymnastique. Le président central souhaite à l'assemblée de vivre une fête inoubliable, pleine d'enthousiasme, de fair-play et d'émotions sportives.

**Nouveaux et nouvelles président.e.s administratifs.ves et techniques**
Les président.e.s administratifs.ves et techniques suivant.e.s reçoivent un présent de bienvenue.

**<u>Président.e.s administratifs.ves :</u>**
Martine Lüdi/AGJB, Sandra Hartman/GRTV et Claudia Jehle/SGTV.
**<u>Président.e.s techniques :</u>**
Sandro Erdin/ATV, Damian Brönnimann/TBM (excusé), Sybille Fuhrimann/TBS, Martine Lüdi/AGJB,
Kevin Hengartner/SGTV et Kevin Herter/ZTV.

## 9. Infos de la CAS

Stefanie Rickermann occupe le poste d'administratrice de la CAS depuis le 1er janvier 2025 (à 60%). Elle se présente, elle et son cercle privé.
Stefanie Rickermann peut compter sur le soutien de deux collaboratrices : Anabel Meyer (depuis décembre 2024) et Vincenza Iazzetta (depuis le 1er janvier 2025).
Stefanie Rickermann signale que les Statuts de la CAS ont été adoptés à l'occasion de l'assemblée 2024 de la Société coopérative à
Lausanne en raison de la modification du droit des coopératives. Comme ils n'ont pas été certifiés, l'approbation doit être répétée lors de l'assemblée de cette année.

## 10. FSG-Contest 2.0 / Modèle de licence

FSG-Contest 2.0 couvre entièrement une manifestation, de la planification à l'évaluation en passant par les inscriptions et le déroulement. Plusieurs nouveautés sont en vigueur. FSG-Contest contribue au développement de la gymnastique. Il est fait état des avantages de Contest 2.0 pour les organisateurs, les gymnastes, les sociétés, les juges et le public. Le modèle de licence avec la licence annuelle comme clé d'un succès durable est présenté.
La licence annuelle couvre toutes les manifestations jusqu'à une certaine offre (trois disciplines sportives). Les fêtes/journées de
gymnastique versent un montant par gymnaste (comme jusqu'à présent). Le nouveau modèle de licence répond aux objectifs stratégiques. Les recettes, incertaines, des fêtes de gymnastique n'étant pas suffisantes actuellement, l'espoir est grand que les licences annuelles
génèrent des revenus supplémentaires et stables. Pour les associations membres, le modèle entraîne des coûts de licence de plus de CHF 80 000.- au total.

Plusieurs représentant.e.s d'associations expriment leur désaccord avec le nouveau modèle de licence, notamment parce que la licence annuelle est limitée à trois disciplines sportives.
Jérôme Hübscher prend note des différents commentaires.

## 11. Manifestations

### 11.1 FFG 2025, Lausanne - Point de situation

Plusieurs chiffres concernant les cartes de fête et les compétitions sont présentés pour commencer. Un nouveau record de participation est enregistré en gymnastique aux agrès. 22 fédérations nationales assisteront à la réception des invités internationaux. Outre la FSG, les partenaires de la FSG seront présents dans la « Maison FSG ». De plus, des apéritifs ainsi qu'un Chase Tag sont organisés.
Gaël Lasserre, directeur de la FFG 2025, fait le point sur l'organisation de ce grand événement. L'accès à Lausanne sera assuré par les gares de Lausanne et de Renens. L'argent liquide sera banni de la FFG. Les cartes de fête seront envoyées par courriel aux responsables de groupe d'ici fin mai 2025. Les croix de fête, les fanions de section et les distinctions devront être retirés sur place. Toutes les informations importantes sur la FFG figurent dans l'application mobile FFG.
Des informations sur le cortège seront données à la mi-mai. Le CO travaille encore maintenant notamment sur les hébergements. Des billets sont encore disponibles pour le spectacle « Gymagine ».
Michael Kistler/KSTV demande si les sociétés sont au courant que la gare de Lausanne (arrivée des sociétés) est en chantier et qu'un bus navette est organisé.
Les sociétés sont informées comme il se doit (fréquence élevée des bus) ; par ailleurs, une signalisation sera en place.

### 11.2 Gymnaestrada 2027

Les groupes intéressés à participer à la Gymnaestrada 2027 à Lisbonne peuvent s'inscrire en ligne. La conférence d'information pour les sociétés et les groupes inscrits est prévue le 18 octobre 2025.

## 12. Avenir de la commission d'éthique

La démission de la commission d'éthique en été 2024 et les développements dans le domaine de l'éthique depuis 2020 (SSI, Fondation du Tribunal suisse du sport TSS, domaine éthique & droit au sein de la FSG) se sont accompagnés de la question de savoir si la FSG a besoin d'une commission d'éthique.

Le CC a alors mis en place un groupe de travail chargé d'éclairer le contexte et de rassembler et classer les tâches possibles des différents organes (SSI, CE/domaine éthique et droit). Le groupe de travail est arrivé à la conclusion qu'une commission d'éthique indépendante est nécessaires pour servir de point de contact, avec principalement les tâches suivantes : conseil aux groupes de revendication à tous les niveaux, entretiens de médiation ou de conciliation, point de vue extérieur et recommandations dans le domaine de l'éthique ainsi qu'activité de compte rendu à l'AD et à la CDA. Par ailleurs, le développement d'un concept d'éthique général pour la FSG doit être poursuivi.

Le CC propose de maintenir une commission d'éthique indépendante, dont la composition et le règlement intérieur seront élaborés en détail d'ici la CDA d'automne 2025.
**Vote consultatif : les associations se prononcent majoritairement en faveur d'une commission d'éthique indépendante.**

Lors d'un deuxième vote consultatif, le CC propose de s'atteler à la recherche de candidat.e.s éventuel.le.s auprès des associations membres sur la base des tâches clés définies, afin de pouvoir organiser une élection lors de l'AD 2025.
**Vote consultatif : la majorité soutient la proposition.**

## 13. Standard de la branche

Annoncé de longue date, le standard de la branche (mise en œuvre de la loi sur l'encouragement du sport, de l'ordonnance sur l'encouragement du sport et de la Charte d'éthique de Swiss Olympic) est devenu plus concret peu avant Noël 2024. Le standard de la branche stipule le moment de la mise en œuvre, la représentation des sexes, la limitation de la durée du mandat ainsi que le contrôle. Compte tenu de l'urgence de la situation, le domaine éthique et droit a communiqué directement avec les sociétés le 15 janvier 2025. Swiss Olympic proposera des formations en ligne à partir de l'été 2025. La mise en œuvre est prévue pour le 1er janvier 2026 ou le plus tôt possible.

## 14. Projet POL

Samedi, Fabio Corti souhaite la bienvenue à l'assemblée et introduit le point de l'ordre du jour consacré au projet POL. Au cours de la première année du projet, l'accent s'est porté sur les processus et sur la structure : un premier état des lieux des processus a été mis en place, et la première pierre d'une gestion uniforme des processus a été posée au sein de la structure organisationnelle. Concernant la structure, l'organisation actuelle a été analysée et les organes, commissions et interfaces existants ont été examinés en détail. Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, la phase de mise en œuvre se poursuit avec trois points forts : les schémas de la fédération, son arsenal réglementaire et l'organisation de la structure opérationnelle.

### 14.1 Structure opérationnelle

Stefan Riner présente le nouvel organigramme de la structure opérationnelle de la FSG qui prendra effet à partir du 1er juillet 2025. Plusieurs mesures d'amélioration ont été prises, notamment dans le domaine des tâches, compétences et responsabilités, avec intégration des règles de suppléance. Le domaine du développement de la fédération a désormais le statut de division tandis que le domaine éthique et droit reste subordonné directement au directeur. L'objectif consiste à décharger la direction, renforcer les responsables de domaine et accroître les compétences de la structure opérationnelle. Le règlement d'organisation correspondant est en cours d'élaboration.

### 14.2 Règlements

#### 14.2.1 Révision totale des Statuts

Roland Schenk revient sur la révision totale des Statuts FSG. Suite à la décision prise lors de la dernière AD, un premier projet a été préparé en concertation avec diverses parties prenantes. Le point info du 21 janvier 2025 a permis d'informer les associations membres. Après discussion au sein de la Di et du CC, les Statuts devraient être approuvés par le CC le 3 juillet 2025 pour pouvoir être ensuite traités à la CDA d'automne du 6 septembre 2025 et soumis à l'AD-FSG à Berthoud pour approbation.
Les Statuts FSG entreront en vigueur le 1er janvier 2026.
Bettina Aebi remercie l'assemblée pour les précieux commentaires et les questions émis en amont de la CDA, et elle lui demande de s'exprimer sur les éléments suivants grâce à Mentimeter :

**Fédérations spécialisées / Membres d'honneur, art. 10, 11 et 21.2**
Il s'agit de savoir s'il faut maintenir le droit de proposition et le droit de vote.
Mentimeter : fédérations spécialisées : 27% sont en faveur du droit de proposition à l'AD et 46% pour la CDA.
Quant au droit de vote à la CDA, 21% des associations membres sont en faveur.
Membres d'honneur : seul 6% soutiennent le droit de proposition à l'AD.

**Comité central, art. 23 ss. nouveau**
Représentation régionale, nombre de membres, dossiers clairs.
Une tendance claire se dessine en faveur de la représentation des régions linguistiques.
Marcel Bösch/GLTV exprime la gêne ressentie par le terme « au moins » lors de la représentation des régions linguistiques.

**Critères d'exercice des fonctions, art. 20**
Stephan Niederhäuser/ZTV estime qu'on ne peut pas considérer séparément la limite d'âge et la durée du mandat. Mentimeter : 45% s'expriment en faveur de 65 ans et 42% autre. L'article doit être formulé de manière plus précise.

**Types de cotisations**
Cet article a provoqué de nombreuses réactions ; les types de cotisations sont stipulés dans le Règlement sur l'affiliation.
2/3 des associations membres s'exprime en faveur des cotisations annuelles et 1/3 n'est pas sûr. L'article doit être formulé de manière plus pointue (version actuelle trop vague).
Une grande majorité s'exprime contre la proposition. Une formulation plus claire est souhaitée pour les finances de participation et les autres cotisations.

**Nouvelle carte des compétences**
La carte des compétences du niveau stratégique rappelle l'ancien diagramme de fonctions ; il représente graphiquement les compétences des organes au niveau stratégique (aide à l'orientation). Les points élémentaires sont régis par les différents règlements.
La carte des compétences du niveau opérationnel contient le règlement d'organisation (anciennement règlements intérieurs).
Une nette majorité se prononce en faveur de la nouvelle carte des compétences.

**Lectures à la CDA, art. 22.5 (nouveau)**
La réglementation proposée concernant les deux lectures lors de la CDA a suscité de nombreuses discussions. La double lecture est synonyme de Graal. La première lecture sert de présentation et de premier débat alors qu'avec la deuxième lecture, on dispose d'un dossier révisé et consolidé. Les doubles lectures améliorent la transparence du processus et la traçabilité des décisions. La phase qui sépare les deux lectures sert souvent à émettre d'éventuels commentaires, clarifications et révisions, ce qui renforce la participation.
Les associations membres ont toujours la possibilité de rejeter un dossier qui n'a pas atteint le quorum.
Marcel Bösch/GLTV est d'avis qu'il est nécessaire d'avoir deux lectures au niveau stratégique pour que les associations membres puissent exercer une influence ciblée. Pour ce faire, une troisième CDA en distanciel serait nécessaire.

Stephan Niederhäuser/ZTV souligne le manque d'efficacité du système à double lecture.
Mentimeter : la majorité se prononce en faveur des deux lectures à la CDA. L'article doit être reformulé.

**Nombre de CDA et déroulement, art. 22.4 (nouveau)**
Une CDA par année au moins doit se dérouler en présentiel. Il peut y avoir jusqu'à trois CDA par année.
Mentimeter : une majorité claire se prononce en faveur d'une CDA en présentiel et jusqu'à trois CDA par année au total.

Suite de la procédure :
Bettina Aebi modifiera les passages en question. La nouvelle version sera remise aux associations membres en 2e lecture pour la CDA d'automne, et elles auront à nouveau la possibilité de s'exprimer à son sujet.

Benjamin Payot/ACVG demande de veiller à ce que les versions allemande et française des Statuts soient identiques.

#### 14.2.2 Règlement sur les votations

Le Règlement sur les votations tel que présenté regroupe les anciens Règlements « Droit de vote à la FSG » et « Procédures de vote ». Désormais, l'approbation est du ressort de l'AD-FSG.
Le CC demande d'approuver le Règlement sur les votations en première lecture.
**Vote consultatif : les associations membres soutiennent la proposition.**

### 14.3 Structure des membres

Connie Gamma indique que le champ d'action 5 de la stratégie demande d'évaluer et de continuer à développer l'affiliation à la FSG. Ce champ d'action est lancé pour la première fois de manière concrète avec le projet Structure des membres, dont le but consiste à analyser les structures, catégories et cotisations actuelles, répondre aux questions en suspens et identifier de nouveaux potentiels.

Claudia Nessier présente les réflexions de base qui ont présidé au futur modèle de cotisations (augmentation des départs de sociétés/membres, manque de clarté concernant la pertinence et les prestations de la FSG). L'objectif consiste à mettre en place un nouveau modèle d'affiliation avec une structure flexible et modulaire, dans lequel les cotisations des membres s'orientent sur la structure des groupes cibles ainsi qu'une structure de coûts claire et compréhensible. Le futur modèle de cotisations doit reposer sur trois piliers : les membres, les sociétés et les associations cantonales/régionales.
Les catégories de membres suivantes sont prévues : adultes compétition (à partir de 17 ans), adultes base (à partir de 17 ans), enfants et jeunes (jusqu'à 16 ans) ainsi que membres passifs.
La proposition de modèle de cotisations est discutée en atelier afin de dégager une tendance.

Résultats de l'atelier sur les structures des membres :
Groupe 1 : accent sur la cotisation de membre, renoncement à la cotisation de société / différence plus grande pour les modules base et compétition concernant la structure d'âge, cotisation cantonale ok, offre spéciale dans le domaine PluSport.

Groupe 2 : pyramide jugée bonne, cotisation pour jeunes avec et sans compétitions, renoncement à la cotisation de société et d'association, inclure les cotisations auprès des membres, standardiser les prestations.
Groupe 3 : pas de soutien pour la structure concernant les cotisations de société et d'association, cotisation plus faible pour adultes base, recettes totales de plus d'un million de francs trop élevées, communication claire sur les avantages pour les membres.
Groupe 4 : difficulté cotisation d'association, inclusion cotisation FSG-Contest, cotisation de société ok.
Groupe 5 : pas de cotisation de société et d'association, catégories pertinentes, cotisation adultes compétition et base trop élevée, vérification des membres à double, demander aux sociétés ce qu'elles en pensent.

Karin König-Ess/TGTV pense que tout va trop vite. Il s'agit d'un thème important et la base doit être consultée.

A suivre :
Claudia Nessier prend note des remarques. Le modèle de cotisations sera remanié pour la CDA-A 2025, y compris le montant des cotisations et le nouveau Règlement sur les affiliations. Un point de situation sur les modifications sera fait suite à la CDA-P qui servira de base pour l'élaboration d'un budget. L'approbation du modèle d'affiliation ainsi que des montants des cotisations interviendra lors de l'AD-FSG 2025 pour une entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

### 14.4 Règlement interne du CC

La dernière révision du règlement interne du CC remonte à 2015. Le processus stratégique a mené à la rédaction de la version remaniée présentée (comités, numérisation, etc.).
Le CC demande d'approuver le Règlement interne du CC en première lecture.
**Vote consultatif : les associations membres sont d'accord avec le Règlement interne du CC qui leur est soumis.**

### 14.4 Demande concernant les Règlements internes de la CCG et de la CE

A l'instar du Règlement interne du CC, les Règlements internes de la commission de contrôle de gestion et de la commission d'éthique doivent également être adaptés. Comme le contenu doit encore être remanié, le CC propose de faire approuver les deux règlements en une seule lecture lors de la CDA d'automne 2025 pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2026.

**Vote consultatif : les associations membres sont d'accord pour que les Règlements internes de la CCG et de la commission d'éthique puissent être approuvés en première lecture en automne (sous réserve d'approbation des Statuts lors de l'AD)).**

## 15. Sponsoring

### 15.1 Partenaire argent de la FSG, Localcities

Localcities a rejoint le club des partenaires de la FSG en été 2022. Grâce à ce partenariat, les projets numériques peuvent être renforcés de manière décisive. La collaboration permet également de créer de précieuses interfaces et d'offrir à nos associations des plateformes modernes qui les aident non seulement au niveau administratif, mais qui accroissent également leur visibilité et leur présence dans le monde numérique.

Fabio Corti souhaite la bienvenue à Stefano Santinelli (PDG de Swisscom Directories AG) et à Roie Koppenheim (chef de produit).

Stefano Santinelli informe sur la perception des clubs dans le monde numérique et montre des exemples de sites internet typiques de clubs et d'athlètes. LocalClubs, gestion des clubs de Swisscom, possède une interface avec la base de données de la FSG.

Stefano Santinelli remercie la FSG pour son formidable partenariat et encourage les associations membres et leurs sociétés à se servir du monde numérique.

### 16. Fondation Gymnastique Suisse

Née de la vision de la FSG, l'idée de la Fondation Gymnastique Suisse a pour objectif de promouvoir et de renforcer durablement la gymnastique en Suisse à l'avenir. Ce projet d'utilité publique, placé sous l'égide de la FSG, vise à assurer un financement stable et à long terme de la gymnastique, générer des fonds pour des projets gymniques au niveau national et régional et proposer de nouveaux moyens de collecte de fonds (p. ex. successions, dons importants).

Le concept et les statuts sont disponibles. Le coup d'envoi doit être donné à l'occasion de la FFG 2025, afin que le système soit en état de fonctionnement en 2026. Un concept de communication est élaboré en parallèle.

Le conseil de fondation comprend entre trois et sept membres. La responsable du projet, Claudia Nessier, attend avec impatience les commentaires des associations membres.

## 17. Demandes des associations

Personne ne souhaite prendre la parole.

### 17.1 Informations du CC

- Matteo Giubellini s'est vu décerner le titre de « World Class Gymnast » par la FIG pour le récompenser de ses extraordinaires résultats aux JO de Paris. Le jeune athlète reçoit sa distinction des mains de Fabio Corti sous les applaudissements de l'assemblée debout.
- Rolf Deucher/CCG confirme qu'avec cinq membres la CCG est opérationnelle et peut tenir les délais impatis. L'élection du ou de la président.e interviendra à l'AD-FSG 2025.
- Andrea Fuchs/SHTV indique qu'OBLO est en discussion avec trois candidat.e.s potentiel.le.s pour succéder à Roland Schenk.

### 17.2 Sondage

Un Mentimeter sera organisé pour récolter les commentaires au sujet de la CDA.

## 18. Divers / Tour final

Marcel Bösch/GLTV aimerait savoir quand des informations seront données au sujet du remplacement de FSG-Admin par myFSG. Par
ailleurs, il sent une opposition active de la part des sociétés concernant le nouveau traitement des membres à double.
Des informations concernant le remplacement de la base de données des sociétés suivront d'ici l'automne 2025.
Selon Kurt Hunziker, les critiques émises à l'encontre des membres à double sont isolées.
En ce qui concerne la mise en œuvre, les associations ont été informées en toute transparence.

Fabio Corti conclut en remerciant l'assemblée pour sa participation active aux débats et en lui souhaitant une FFG inoubliable à Lausanne.

Meilleures salutations
**Fédération suisse de gymnastique**
Comité central

| | |
|---|---|
| Fabio Corti | Sonja Moeri |
| Président central | Pour le procès-verbal |

Aarau, le 10 juin 2025 / sm

Attn : comité central / direction / commission de contrôle de gestion // membres des domaines stratégique/opérationnel des associations / président.e.s de commission / responsables de domaine / chef.fes de secteur / représentant.e.s de fédération spécialisée / commission d'administration CAS / administration CAS / autres participant.e.s à la conférence